

LA PASSATION ET L'EXÉCUTION DES MARCHÉS SELON LES NOUVELLES PROCÉDURES DES BAILLEURS

(Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne...)



3 semaines



du 29 novembre au 17 décembre 2021

5 800,00 €

prix par personne, hors transport et hébergement
option certification : 1 200,00 €



OBJECTIFS

- Maîtriser les nouvelles procédures de préparation et passation des marchés publics de travaux, fournitures et services.
- Appréhender les enjeux de la dématérialisation des procédures liés aux achats public.
- Maîtriser la gestion des contrats.
- Maîtriser les procédures du suivi de l'exécution des contrats.

LES + DE VOTRE FORMATION

PACKAGE PEDAGOGIQUE

- Ordinateur portable doté de Windows10
- Accès à notre plateforme pédagogique (partage, ressources...)
- Ouvrage de référence
- Suivi pédagogique tout au long de votre formation

ACCUEIL CONVIVAL ET PERSONNALISE

- Tarifs préférentiels auprès de nos partenaires hôteliers
- Déjeuners et pauses-café offerts les jours de formation
- Découvertes touristiques et moments de convivialité
- Transport en commun local illimité

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de l'élaboration des appels d'offres et consultations.

- Responsables du suivi de l'exécution des marchés de travaux, services et fournitures.
- Ordonnateurs des dépenses pour les projets financés par les bailleurs de fonds.
- Conseillers juridiques, consultants indépendants et bureaux d'études.
- Cadres des collectivités territoriales décentralisées.

BON À SAVOIR

- Le module 1 "Préparation des marchés" peut être suivi en présentiel ou à distance en e-learning.
- La formation sera illustrée d'études de cas sur les procédures Union Européenne, Banque Africaine de Développement et Banque Mondiale.
- Cette formation peut être complétée par la formation "La prévention et le traitement des litiges".



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

La préparation des marchés

- Les concepts clés de la passation et de l'exécution des marchés.
- Le contrat : acteurs et responsabilités.
- Le choix de la procédure :
- les différentes catégories de marchés,
- la procédure la plus adaptée en fonction du type de marché (travaux, fournitures, services) et du financement,
- les règles de publicité et de mise en concurrence,
- les documents de référence.
- L'incidence de la dématérialisation des procédures dans l'achat public.



présentiel ou @learning

Module 2

La passation des marchés

- Préparer une stratégie de passation des marchés du projet pour promouvoir le développement.
- Préparer le plan de passation des marchés adapté aux besoins.
- Choisir les critères de sélection et les pondérer.
- Les étapes de la passation des marchés :
- les méthodes et modalités de passation des marchés,
- la préparation des termes de références,
- les dossiers-types pour les marchés de services, de travaux et fournitures,
- les spécifications techniques pour les marchés de travaux,
- la réception, le dépouillement et l'évaluation des offres,
- la notification, la négociation et l'attribution du marché.

Module 3

L'exécution des marchés : la gestion des contrats

- L'élaboration du plan de gestion de contrat.
- La mise en place du plan de gestion des risques liés à l'exécution des contrats.
- Les cautions de garantie, les assurances et la responsabilité civile.
- Les obligations contractuelles respectives du maître d'ouvrage, du maître d'oeuvre et du titulaire.
- La mise en place des structures de suivi et de contrôle et le rôle de l'ingénieur pour les marchés de travaux.
- Les procédures contractuelles d'évaluation des travaux ou des prestations.
- Les réceptions provisoire et définitive.
- Les réclamations, litiges, contentieux et arbitrages.

Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation



OPTION CERTIFICAT DE SPECIALITE "Gestion de la commande publique"

Les participants souhaitant obtenir la certification de compétences devront compléter un dossier de pré-sélection. Le certificat de compétences s'obtient à l'issue de plusieurs évaluations :

- > contrôle continu en cours de formation (40 points),
- > contrôle de connaissance globale en fin de formation (quizz, 30 points),
- > étude de cas à traiter et à remettre 15 jours après la formation (note de synthèse, 30 points).